

ENSEIGNEMENT MEDICAL NIVEAU III

STCW 95 - Tableaux A-VI/4-1 et A-VI/4-2

Prérogatives

Enseignement médical de niveau III (EM III)

L'objectif de ce stage est de donner aux marins désignés comme responsables des soins médicaux les connaissances leur permettant d'effectuer, dans leur situation d'isolement et sous le contrôle du médecin consultant du CCMM, les gestes de soins d'urgence, normalement effectués par un infirmier diplômé, de manière à sauvegarder la vie des marins malades ou blessés, en attendant une évacuation vers une structure médicalisée ou l'intervention d'un médecin.

Formation

58 heures de cours

UV-SI Soins Infirmiers 40 heures

20h ⇨ Assurées par un Institut de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI) dans un service hospitalier

20h ⇨ Travaux pratiques au sein de l'institut de formation

UV-AMM Aide Médicale en Mer 6 heures

AMM 1 Aide médicale en mer ;

AMM 2 Travaux pratiques sur la prise en charge d'un blessé, d'un malade ;

UV-SM Sémiologie Médicale, 8 heures

SM 1 Savoir effectuer l'examen d'un malade ;

SM 2 Savoir effectuer l'examen d'un blessé ;

SM 3 Savoir examiner un patient présentant des troubles du comportement ;

SM 4 Connaître les techniques particulières d'examen ;

SM 5 Connaître les conditions de la pratique des soins à bord des navires ;

UV-HPI Hygiène et Pathologie Infectieuse 4 heures

HPI 1 Connaître les principales maladies parasitaires et infectieuses ;

HPI 2 Hygiène alimentaire et conservation des denrées alimentaires ;

Sanction

La formation est validée et attestée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise au code STCW 95

INS.E.I.T.

Espace Nikaia

Avenue du Docteur Victor Robini

06200 NICE

Tél 04 97 18 11 33

Fax 04 93 18 02 01